

Agadir : Bensouda face aux opérateurs

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 18-05-2009 21:30:08

- **La loi de Finances expliquée**
- **TVA, commerce de détail, lenteurs administratives... les questions de l'assistance**

Noureddine Bensouda, directeur général des impôts, a fait salle comble mardi dernier à Agadir. Ce dernier a fait le déplacement dans le Souss pour parler de la loi de Finances 2009. Une rencontre organisée par la Chambre de commerce et l'Union régionale de la CGEM.

Devant un riche parterre d'opérateurs locaux, le patron du fisc a largement détaillé la loi. Et il n'a pas manqué de souligner les efforts réalisés en matière d'harmonisation et de mise en ordre du système fiscal marocain car l'ancien dispositif était jalonné de lacunes. «C'est ainsi que la politique fiscale a fait de l'élargissement de l'assiette la principale priorité», a souligné le directeur des impôts. D'autres mesures ont été adoptées, notamment en matière de baisse de l'impôt, de manière à assurer à l'entreprise sa capacité à générer de la richesse, tout en la poussant à payer ses impôts de façon régulière. Pour le fisc, il s'agissait également par la même occasion d'accorder du pouvoir d'achat aux ménages par ces temps de crise internationale, tout en veillant à l'équilibre des finances publiques.

Bensouda a également abordé la question de la TVA pour laquelle beaucoup reste à faire en matière de son remaniement. Rappelons à ce titre que le gouvernement s'est engagé, pour les années à venir, à atteindre progressivement un taux de TVA de 18% et à baisser la pression fiscale sur les revenus des personnes physiques.

Pour l'heure, des opérateurs de la région ont déploré les lenteurs administratives et les difficultés qu'elles ont connues pour obtenir une attestation d'exonération de TVA. Une question qui a suscité un vif débat dans la salle. La réponse du DG des impôts a été tranchante. Pas d'attestation d'exonération de TVA pour les entreprises qui ne sont pas en situation régulière vis-à-vis des impôts.

D'autres participants ont mis en exergue l'agonie que vit le commerce de détail, notamment des épiciers dans la ville. "La grande distribution nous a tués!", a crié l'un d'eux. Si le cas de ces commerçants relève plutôt d'une situation économique, Bensouda leur a rappelé que "pas de bénéfices, pas d'impôts". Aussi leur a-t-il conseillé de changer de régime d'imposition et de passer du régime forfaitaire au régime simplifié avec la tenue d'une comptabilité.

Malika ALAMI

L'économiste